

Le 23 juillet 2021

M^e Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télééc. : 514 289-2007
Frchette.yves@hydroquebec.com

OBJET : Suivi administratif – Décisions D-2018-028, D-2018-058
Vos dossiers : R-4016-2017, R-4030-2017
Notre dossier : R043220 YF

Chère consoeur,

Dans ses décisions citées en rubrique, la Régie de l'énergie (« Régie ») a accueilli des demandes de traitement confidentiel d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (« Transporteur ») portant sur les coûts annuels et détaillés de projets jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an de leur mise en service finale.

Le Transporteur informe la Régie des dates de mise en service finales des projets ci-après décrits, qui constituent le point de départ de la computation du délai précité. Il présente également, dans le tableau ci-dessous, des renseignements utiles liés à ces projets.

Demande d'autorisation d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité relative à la reconstruction de lignes à 120 kV à Gatineau, R-4016-2017 (D-2018-028, paragraphes 81, 82)

Interdiction de divulgation, publication et diffusion des pièces suivantes et des renseignements qu'elles contiennent et, le cas échéant, des renseignements caviardés qu'elles contiennent :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• HQT-1, Document 2 (B-0006)• HQT-1, Document 2, Annexe 1 (B-0007)• HQT-1, Document 2.1 (B-0008) |
|--|

Mise en service finale : octobre 2020

Demande du Transporteur et du Distributeur relative à la du poste des Patriotes à 315-25 kV et de sa ligne d'alimentation, de même qu'à son raccordement au réseau de distribution, R-4030-2017 (D-2018-058, paragraphe 74 et dispositif, p. 21)

Interdiction de divulgation, publication et diffusion des pièces suivantes et des renseignements qu'elles contiennent et, le cas échéant, des renseignements caviardés qu'elles contiennent :

- HQTD-2, Document 2.1, (B-0009)
- HQTD-2, Document 2, (B-0010)
- HQTD-2, Document 2, Annexe 1 (B-0011)

Mise en service finale : octobre 2020

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette